

# Par les chemins creux entre Limogne-en-Quercy et Saint-Jean-de-Laur



Randonnée n°4470106

Randonnée très nature, sur des petits chemins bordés de murets en pierre sèche, à l'ombre des chènes tortueux du causse. Elle est appréciable en toute saison. La magnifique source de Buzou est le point de départ de cette randonnée qui vous mènera au lieu le plus haut de la commune de Limogne.

<b>Durée :</b>	2h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	104m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	110m	<b>Région :</b>	Massif central
<b>Point haut :</b>	398m	<b>Commune :</b>	Limogne-en-Quercy (46260)
<b>Point bas :</b>	287m		

## Description

Le départ et l'arrivée se font depuis la Fontaine de Buzou. Parking pour se garer autour de la croix.

**(D/A)** Partez au Sud-Est et traversez le lieu-dit Mas de Gascou. Continuez sur la petite route jusqu'au Mas de Dalat,

**(1)** Poursuivez tout droit par un chemin étroit en laissant les dernières maisons sur votre gauche. Cela monte doucement jusqu'à un croisement en T (cote 359). Tournez alors à droite pour rejoindre une petite route goudronnée.

**(2)** Empruntez la route vers la gauche sur 100 m avant de prendre une piste à droite. Montez encore jusqu'au moulin de Pech Migou (privé ; c'est le point le plus haut de la commune). Laissez le moulin sur votre gauche puis, sur votre droite, le chemin de la fontaine de Malecargue. Poursuivez en descente sur la piste carrossable.

**(3)** Au carrefour, empruntez le chemin bordé de murets sur votre gauche. Allez au Nord et ignorez les départs sur les côtés.

**(4)** Traversez de nouveau la D143 et poursuivez le petit chemin montant en face. Ignorez une piste sur la droite (cote 378) et arrivez à un carrefour de sentiers.

**(5)** Empruntez le sentier qui part sur votre gauche. Poursuivez ce sentier, d'abord en sous-bois puis le long de quelques cultures. Atteignez une nouvelle route aux abords du Mas de Bories.

**(6)** Suivez la route à gauche avec le GR®65 (balisage Rouge et Blanc).

**(7)** Au croisement, prolongez au Sud sur la route (laissez le GR®). La route s'oriente bientôt à l'Ouest. Dépassez une stèle, traversez la D19 et continuez sur la petite route. À la patte d'oie, tournez à gauche.

**(8)** Traversez de nouveau la D19 et continuez sur la petite route. Traversez le lieu-dit Mas de Charrou et rejoignez la Fontaine de Buzou (**D/A**).

## Informations pratiques

### A proximité

Sans doute pourrez-vous entendre ou observer quelques chevreuils qui sont nombreux dans les parages.

En hiver, les épais tapis de mousse d'un vert éclatant qui recouvrent les murs de pierre offrent un magnifique spectacle. L'été, lorsque le temps n'est pas à la canicule, on peut se promener à l'ombre des arbres qui bordent le parcours.

La source de Buzou est un lieu que l'on aborde à pas de velours. Posez-vous et laissez-vous bercer par les clapotis du filet d'eau qui

sourd de la roche.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-par-les-chemins-creux-entre-limogne-en-q/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**